

## LES ATELIERS À LA CARTE

Pour composer soi-même son programme idéal de formation, les "ateliers à la carte" sont des cours collectifs, le plus souvent en groupe restreint, ouverts à tous, amateurs passionnés, débutants ou plus expérimentés, professionnels ou en voie de l'être.

Chacun peut s'exercer à la chanson ou à une de ses disciplines, à son propre rythme, pour son plaisir ou encore, se perfectionner dans une pratique ou un style spécifique. **28 séances hebdomadaires et 3 «réalisations» sont prévues de septembre à juin.** Cette régularité permet un travail en continu et, pour chaque discipline, de développer un programme basé sur des méthodes pédagogiques adaptées.

### 11 / Music n' Groove

Ateliers « Multi-disciplines »

pour aborder la Chanson à travers plusieurs disciplines.

Cours de chant et orchestre pour les jeunes de 11 à 17 ans

#### CONTENU, DÉROULEMENT :

Atelier organisé en partenariat avec l'EDIM.

2 modules sont proposés. Chacun peut être suivi séparément ou à la suite.

Cours de chant : d'une durée de 20 minutes à 1/2 heure, un cours de chant individuel ou à 2 pour explorer et développer diverses techniques vocales utiles au chanteur (le souffle, le timbre, la posture, le placement, le son, la justesse...)

Atelier d'orchestre : d'une durée de 1 h 30, il a pour but le travail d'un répertoire en groupe et permet d'aborder toutes les situations de jeu : arrangement, interaction, jeu en section... La composition type (de 6 à 10 élèves) : basse, batterie, clavier, une ou deux guitares, deux ou trois solistes, chant, chœur. L'apprentissage du jeu collectif et des fonctions instrumentales, usuelles ou non, sera aussi important sinon plus que l'improvisation individuelle à tendance virtuose qui est vite limitée aux possibilités de l'amateur. Le placement en atelier des élèves est réalisé en période de pré-rentrée par l'équipe pédagogique de l'EDIM avec comme objectif une homogénéité des niveaux au sein des ateliers permettant un maximum de progrès pour chaque élève. Des concerts à l'extérieur sont organisés en fin d'année.

Cet atelier étant organisé en partenariat avec l'EDIM, certaines conditions spécifiques sont appliquées :

**Début des cours le 22 septembre 2010**

Semaine de préfiguration et placement du 13 au 18 septembre 2010

**28 séances hebdomadaires et 3 réalisations** (auditions, Jam session, concerts ou autres...) sont prévues.

Pas de séance à l'essai - Pas de réduction possible pour un 2ème atelier...



#### INTERVENANTS PRESENTIS :

Cours de chant : Intervenant d'ACP la Manufacture Chanson (à définir...)

Atelier d'Orchestre : Intervenant de l'EDIM (à définir...)

#### INFOS PRATIQUES :

**Conditions d'inscription** : avoir entre 11 et 17 ans

**Nombre de participants** : chant : 1 à 2 / orchestre : 6 à 10

**Dates et horaires** : le mercredi, horaire à préciser

**Durée** : chant 20 à 30 minutes / orchestre : 1 h 30

**Tarifs** : Cours de chant seul : 336 € (Acompte : 24 €)

Orchestre seul : 350 € (Acompte : 25 €)

Chant et Orchestre : 686 € (Acompte : 49 €)

**LE « PLUS » DE CET ATELIER !**  
un atelier de technique individuel et du jeu en groupe !...

#### POUR S'INSCRIRE :

Envoyer, à l'adresse ci-dessous, le bulletin de réservation (ou sur papier libre) comprenant le numéro et le nom de l'atelier (ou des ateliers) choisi(s) accompagné d'un chèque d'acompte à l'ordre d'ACP la Manufacture Chanson. Ce bulletin d'inscription doit être signé car il comprend l'engagement de régler avant le premier cours, l'adhésion et la totalité des coûts de formation pour l'année et d'avoir pris connaissance des modalités d'inscription.



**ACP LA MANUFACTURE CHANSON**

124 avenue de la République 75011 Paris - tél/fax : 01 43 58 19 94 - www.manufacturechanson.org

Laissez-vous chanter !

# ACP LA MANUFACTURE CHANSON

## ATELIERS À LA CARTE

### BULLETIN DE RÉSERVATION ATELIERS À LA CARTE - SAISON 2010/2011

Madame       Mademoiselle       Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

N° & rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Date de naissance : .....

Email : .....

Je souhaite réserver une place pour l'atelier (les ateliers) coché(s) au dos de ce bulletin. Je joins à ce bulletin un chèque (à l'ordre d'ACP la Manufacture Chanson) pour acompte d'un total de

..... €

D'autre part, je m'engage à régler avant le premier cours l'adhésion et la totalité des coûts de formation pour l'année (plusieurs chèques possibles, voir les modalités de paiement). Je déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription et en accepter les termes et conditions.

date et signature :



Comment avez-vous connu ACP la Manufacture Chanson ?

- par internet                                       par le bouche à oreille
- par une affiche ou un tract                       par un organisme
- autrement (préciser) : .....

bulletin à retourner à ACP la Manufacture Chanson - 124, avenue de la République 75011 PARIS

N° INTITULÉ	HORAIRE (DUREE)	PRIX	ACOMPTE
-------------	-----------------	------	---------

#### Ateliers « Découverte »

<input type="checkbox"/> 01 Chanter en scène	mer 20h (selon nb inscrits)	<b>729 €</b> (27 € / séance)	<b>54 €</b>
<input type="checkbox"/> 02 Expression vocale	jeu 20h (2 h)	<b>702 €</b> (26 € / séance)	<b>52 €</b>
<input type="checkbox"/> 03 Expression vocale	sam 11h (2 h)	<b>702 €</b> (26 € / séance)	<b>52 €</b>
<input type="checkbox"/> 04 Parole de chanson !	sam 14h (selon nb inscrits)	<b>494 €</b> (247 € en 2ème atelier)	<b>36 €</b>
<i>Atelier tous les 15 jours, 13 séances à l'année / Première séance de l'année à l'essai uniquement...</i>			
<input type="checkbox"/> 05 le labo sonique	mer 18h (selon nb inscrits)	<b>405 €</b> (15,00 € / séance)	<b>30 €</b>

#### Ateliers « Multi-disciplines »

<input type="checkbox"/> 06 Mini-tour	ven 20h (2h30)	<b>891 €</b> (33,00 € / séance)	<b>66 €</b>
<input type="checkbox"/> 07 Expression vocale & scène	lun 20h (2h30)	<b>783 €</b> (29,00 € / séance)	<b>58 €</b>
<input type="checkbox"/> 08 Voix et scène	mar 20h (2h)	<b>702 €</b> (26 € / séance)	<b>52 €</b>
<input type="checkbox"/> 09 Voix et scène pro	ven 10h (2h)	<b>810 € ou 1080 €</b> (financé...)	<b>60 €</b>
<input type="checkbox"/> 10 Chanter : le corps, la voix...	atelier mensuel !	<b>891 €</b> (99,00 € / séance)	<b>114 €</b>
<input type="checkbox"/> 11 Music n' Groove - Chant	mer (horaire à définir)	<b>336 €</b> (12,00 € / séance)	<b>24 €</b>
<input type="checkbox"/> 11 Music n' Groove - Orchestre	mer (horaire à définir)	<b>350 €</b> (12,5 € / séance)	<b>25 €</b>
<input type="checkbox"/> 11 Music n' Groove - Ch. & Orch.	mer (horaire à définir)	<b>686 €</b> (24,50 € / séance)	<b>49 €</b>

#### Ateliers « Spécialité »

<input type="checkbox"/> 12 Projet de scène	à définir avec les participants	<b>837 €</b> (30,00 € / séance)	<b>62 €</b>
<input type="checkbox"/> 13 Une voie, la voix épanouie	sam 10h30 (3h)	<b>958 €</b> (35,50 € / séance)	<b>71 €</b>
<input type="checkbox"/> 14 Voix musiques actuelles	lun 18h (2h)	<b>702 €</b> (26,00 € / séance)	<b>52 €</b>
<input type="checkbox"/> 15 Perfectionnement voix	horaire à définir (2h)	<b>1107 €</b> (41,00 € / séance)	<b>82 €</b>
<input type="checkbox"/> 16 Perfectionnement scène	horaire à définir (2h)	<b>1107 €</b> (41,00 € / séance)	<b>82 €</b>
<input type="checkbox"/> 17 S'accomp. au piano	lun 18h30 (1h)	<b>540 €</b> (20 € / séance)	<b>40 €</b>
<input type="checkbox"/> 18 S'accomp. à la guitare	mar 19h (1h)	<b>540 €</b> (20 € / séance)	<b>40 €</b>
<input type="checkbox"/> 19 S'accomp. à l'accordéon	lun 19h30 (1h)	<b>540 €</b> (20 € / séance)	<b>40 €</b>
<input type="checkbox"/> 20 Coaching individuel	sur rendez-vous (0h30)	<b>837 €</b> (21,15 € / séance)	<b>57 €</b>
<input type="checkbox"/> 21 Chanter avec un orchestre	mer 20h30 (2h)	<b>550 €</b> (30,00 € / séance)	<b>62 €</b>

**Tarifs préférentiels !** En cas d'inscription à un 2ème atelier, une réduction de 20% est appliquée sur l'atelier le moins cher ou d'environ 50 % pour l'atelier "Parole de chanson" (sauf ateliers ados).

22 Option enregistrement sur rendez-vous **90 €**  
option uniquement accessible aux participants des ateliers de travail vocal ou scénique

Acompte(s) pour le(s) atelier(s) choisi(s) à reporter au recto du bulletin : .....

Date de début d'activité : .....

## REGLEMENT INTERIEUR Ateliers à la carte

### Fonctionnement :

- Les ateliers à la carte ont pour objectifs de permettre à chacun de s'exercer à la chanson ou à ses disciplines corollaires.
- Pour veiller à la qualité de l'enseignement ACP la Manufacture chanson s'engage à ne pas dépasser le nombre maximum d'inscrits indiqué pour chaque module.
- L'INSCRIPTION A L'ANNEE est obligatoire pour tous les ateliers - 27 séances sur l'année (excepté pour les ateliers 04, 10, 11 & 21), d'octobre à juin, en dehors des vacances scolaires zone Paris. Possibilité de désistement sans frais, déduction faite de l'acompte, après 2 séances si l'atelier ne convient pas uniquement durant le mois d'octobre (excepté pour les ateliers 04, 10, 11 & 21) Sauf exception signalée, les spectacles ou présentations de travail organisés sont compris dans les 27 séances, même s'ils ne se déroulent pas le jour de l'atelier. Les horaires annoncés comprennent l'installation et la désinstallation des cours.
- Les inscriptions sont enregistrées à partir du 15 juin de l'année précédant la rentrée dans leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Une priorité d'inscription est donnée aux adhérents de la saison précédente jusqu'au 15 juillet.
- ATTENTION ! Un atelier n'atteignant pas le nombre minimum d'inscrits peut être annulé. Dans ce cas, les sommes engagées (déduction faite du nombre de séances réalisées) et l'adhésion sont restituées aux participants.
- Dans la limite des places disponibles, il est possible de s'inscrire en cours d'année (après accord de l'intervenant) selon le même principe, c'est à dire, engagement sur la totalité des séances restantes (possibilité d'assister gratuitement à une séance en tant qu'auditeur libre). Paiement des coûts de formation au prorata du nombre de séances et de la totalité de l'adhésion, avant le 1<sup>er</sup> cours.
- Tarifs préférentiels ! En cas d'inscription à un 2<sup>ème</sup> atelier, une réduction de 20% est appliquée sur l'atelier le moins cher ou de 50% sur l'atelier "Parole de chanson" (exceptés pour les ateliers "ados" : n° 05 et 11) - l'option enregistrement est accessible au prix de 90 € aux participants des ateliers de travail vocal ou scénique.
- Les stagiaires participant à un atelier disposent du tarif « T2 » pour les mises à disposition de salles, soit une réduction d'environ 25% sur le tarif adhérent.

### Engagements du Participant :

- Chaque participant s'engage à suivre l'ensemble des cours auxquels il est inscrit, à respecter les horaires et le présent règlement. Comme chaque membre d'ACP la Manufacture Chanson il s'engage à être respectueux du travail des autres, courtois avec tous et à veiller au respect du matériel et des locaux.
- Toute activité commencée est due en totalité sauf dispense accordée par la direction pour motif grave et, dans tous les cas, le paiement de l'adhésion reste acquis par ACP la Manufacture Chanson. Le stagiaire s'engage à acquitter le coût total de sa formation au plus tard lors du 1<sup>er</sup> cours (cf. modalités de paiement ci-dessous).
- Les exercices effectués dans les cours sont propriété d'ACP - la Manufacture Chanson, ils ne peuvent être utilisés par le stagiaire dans ses prestations artistiques futures (sauf autorisation expresse de l'artiste pédagogue concerné).
- Le stagiaire s'engage à accepter par avance et à titre gracieux qu'ACP la Manufacture Chanson puisse faire paraître sur son site Internet ou dans toute autre de ses publications une ou plusieurs photographies, sur laquelle il figurerait, prises à l'occasion d'un cours ou d'une présentation dans le cadre de la formation. De même, pour toute production sonore ou vidéo.

### Modalités de paiement :

L'acompte est encaissable, après confirmation, à partir du 1<sup>er</sup> juillet ou dès réception une fois la rentrée passée.

Le solde du règlement et l'adhésion doivent être effectués en totalité avant le 1<sup>er</sup> cours mais une facilité de paiement est accordée selon trois possibilités :

1. encaissements annuels : 1 chèque (après déduction de l'acompte) encaissable au 1<sup>er</sup> novembre.
2. encaissements trimestriels : 3 chèques (après déduction de l'acompte) encaissables aux 1<sup>er</sup> novembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> avril.
3. encaissements mensuels : 8 chèques (après déduction de l'acompte) encaissables chaque début de mois de novembre à juin.

ATTENTION ! Aucun chèque post-daté n'est accepté (dater les chèques du jour où ils sont fait et noter au dos la date d'encaissement désirée)

### Lieu des cours :

ACP la Manufacture Chanson, 124 avenue de la République 75011 Paris - métro : Père Lachaise.